

Philippe MURAT
AVOCAT
Immeuble le Victor Hugo
23, Avenue Victor Hugo
73200 ALBERTVILLE

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE 28,30 M² AVEC PARKING EXTERIEUR
SITUES SUR LA COMMUNE DE
FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE (Savoie)
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME
LES CHALETS DE LA TOUSSUIRE

ADJUDICATION FIXEE AU 8 SEPTEMBRE 2017 A 14 H
DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE D'ALBERTVILLE

MISE A PRIX : 11 000,00 €
Onze mille euros

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la commune de FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE (Savoie), dans un ensemble immobilier en copropriété à usage principal d'habitation et résidence de tourisme dénommé « LES CHALETS DE LA TOUSSUIRE » cadastré sous les références lieudit La Siminiaz, Section AE n° 148 - 149 - 151 - 152 - 153 - 155 - 158 - 160 - 162 - 164 - 165 - 166 ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte de Maître Philippe BAILLY, Notaire à LYON en date du 1^{er} juillet 2003 publié au 1^{er} bureau des hypothèques de CHAMBERY le 25 juillet 2003, volume V 2003 P n° 11.175.

Lot n° 110 : dans le bâtiment "LES GENTIANES" se composant de :

- a) la propriété exclusive et particulière de :
Au 1^{er} étage, un appartement de type 2, portant le numéro 07 au plan d'une superficie habitable de 28,03 m² comprenant :

* hall, séjour avec kitchenette, une chambre, salle de bains, water-closet, placards, balcon.

- b) la copropriété à concurrence de 52/10.000 ° des parties communes générales à l'ensemble immobilier

Lot n° 254 se composant de :

- a) la propriété exclusive et particulière de :
Un parking extérieur portant le n° 87H au plan.
- b) la copropriété à concurrence de 2/10.000 ° des parties communes générales à l'ensemble immobilier.

OCCUPATION

Cet appartement fait actuellement l'objet d'un bail commercial sous seing privé au profit de la SARL GOELIA GESTION agissant sous la marque commerciale « GOELIA », SARL au capital de 75 000 euros immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro B 435 285 077 dont le siège social est Immeuble Le Sedaf, 16 Rue Jacques Tati, Courcouronnes, 91042 EVRY signé le 29 octobre 2003, pour une durée de 9 ans qui a pris fin le 30 avril 2014, lequel selon les stipulations contractuelles se renouvelle tacitement par périodes de 3 ans.

PROCÉDURE

La vente des biens ci-dessus désignés est poursuivie à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'Immeuble LES CHALETS DE LA TOUSSUIRE** dont le siège est sis Lieudit La Simianaz, 73300 FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA ALPES, DAUPHINE, SAS au capital de 500.000 euros, inscrite au RCS de GRENOBLE sous le numéro B 305 532 517 dont le siège social est 15 Rue Lesdiguières, 38000 GRENOBLE elle-même représentée par son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué Maître Philippe MURAT, avocat au barreau d'ALBERTVILLE, y demeurant Immeuble le Victor Hugo, 23 Avenue Victor Hugo, 73200 ALBERTVILLE

ENCHERES

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE

Une visite sera organisée sur place par la SCP SPINELLI – SAINT MARTIN, Huissiers de justice à MOUTIERS le 26 août 2017 à 11 heures (téléphone : 04.79.24.27.06.)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (SAVOIE), avenue des Chasseurs Alpains, téléphone : 04.79.32.43.14 ou auprès de Maître Philippe MURAT, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, 23 Avenue Victor Hugo, 73200 ALBERTVILLE, téléphone : 04.79.37.47.55 ou sur le site www.avocats-albertville.fr